



Non paiement de salaire et abandon de poste

Par **Soum01**, le **07/11/2012 à 11:54**

Bonjour, rnCela fait plusieurs années que je travaille dans une entreprise. J'ai informé mon patron de mon envie de partir. Je lui ai laissé le temps de trouver un remplaçant. Une fois ce dernier trouvé, je lui demande une RC, il refuse (c'est son droit). Il me demande de démissionner mais je refuse et depuis je ne suis plus retourné au boulot. De plus, il ne m'a pas payé le dernier mois durant lequel j'ai travaillé et depuis il semble qu'il me fasse des fiches de paie à 0. Mes questions sont les suivantes. Si il ne me licencie pas je pourrais réintégrer mon poste dans 6 mois (je pars à l'étranger 6 mois)? Si au bout de cette période, il ne veut pas que je reprenne mon poste et me fais une mise en demeure, combien de temps prendrais cette procédure et aboutirai-t-elle nécessairement à un licenciement? Merci pour vos réponses.

Par **pat76**, le **07/11/2012 à 17:41**

BonjourrrrnVous avez réclamé le paiement de votre salaire par lettre recommandée avec avis de réception à votre employeur?

Par **Soum01**, le **09/11/2012 à 22:46**

En fait, il m'a envoyé un SMS en me disant qu'il allez m'envoyer mon chèque par courrier. Mais non, je n'ai pas encore envoyé de LRAR.

Par **pat76**, le **10/11/2012** à **15:20**

Bonjour Soum01
Vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à votre employeur dans laquelle, vous le mettez en demeure de vous verser votre salaire dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre.
Vous précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précité, vous l'assignerez en référé devant le Conseil des Prud'hommes pour faire valoir vos droits.
Vous ajoutez que vous informez l'inspection du travail de la situation.
Vous garderez une copie de votre lettre et en enverrez une copie à l'inspection du travail avec un courrier expliquant le litige qui vous oppose à votre employeur.
Vous garderez une copie de chaque lettre.

Par **Soum01**, le **11/11/2012** à **14:46**

Merci pour votre réponse Pat76.